



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT  
RÉGION GUADELOUPE

oooooooooooo

*Séance plénière du Mercredi 30 Mai 2018*

\*\*\* \*\*

# AVIS

2<sup>eme</sup> réunion plénière  
du Conseil Régional de la Guadeloupe  
de l'année 2018

-----  
**Mercredi 30 mai 2018 - Hôtel de Région**

**Présenté par**  
**Madame Lucette VAIRAC**  
*Présidente*  
*du*

*Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de la Guadeloupe*

**LE CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'EDUCATION  
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA REGION GUADELOUPE**

- Vu la Loi n°82213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;**
- Vu le Décret n°84207 du 26 mars 1984 fixant la composition et les règles de fonctionnement du Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement ;**
- Vu la Loi n°92125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;**
- Vu la saisine du conseil régional en date du 18 mai 2018 référencée PCR-AR/DGSA/DA-MC/AL/CR/17 - portant sur :**

1. Adoption du PV du 29 mars 2018 et point sur le PV du 12 octobre 2017 ;
2. Présentation, approbation et vote du Compte de gestion du payeur régional ;
3. Présentation et vote du compte administratif de l'exercice 2017
4. Présentation et vote du Budget Supplémentaire de l'exercice 2018 ;
5. Présentation du rapport d'activité de 2017
6. Présentation du plan de formation de 2018/2020 ;
7. Questions diverses.

Etaients Présents et représentés (20):

**Mmes** : Joëlle BARTEBIN ; Pauline COUVIN-ASDRUBAL ; Dominique MOUNIEN ; Lucette VAIRAC ; Héléna NARAYANIN-SIOUSARRAM ; Marie-Claude PERNELLE

**MM** : Hilarion BEVIS-SURPRISE; Gustave BYRAM ; Alcide DONNAT; Michel GEOFROY ; Jean-Jacques JEREMIE ; Claude KIAVUE ; Félix LUREL ; Dominique MARTINEZ ; René PHILOGENE ; Joël RABOTEUR ; Alex RODEF ; Jack SAINSILY ; Alain SOREZE ;Thierry GARGAR.

*Après vérification de la liste d'émargement, le quorum étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer, en formation plénière, sur les points inscrits à l'ordre du jour.*

*Après examen des documents transmis et discussion en son assemblée plénière sous la présidence de Lucette VAIRAC, le CCEE a émis les observations ci-après.*

**La Présidente et les membres du conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement remercient le directeur général des services-adjoint M. José GAYDU de leur avoir apporté les éclairages utiles à la bonne analyse des documents soumis à leur sagacité .**

Le CCEE déplore les délais contraints durant lesquels les conseillers doivent se réunir en commission puis en plénière et émettre un avis. Le délai d'acheminement des documents expédiés par voie postale variant de manière significative suivant le lieu de résidence des conseillers, le CCEE souhaiterait disposer plus tôt des éléments.

Le CCEE prend acte du compte de gestion du payeur, du compte administratif, du rapport d'activités et du plan de formation 2018-2020.

L'analyse des documents reçus concernant le Budget Supplémentaire appelle de la part du CCEE les observations suivantes :

### **Education, Recherche et Sport**

Le CCEE s'inquiète de l'absence de fonds attribués à l'étude et à la résolution de la question de l'invasion de nos côtes par les sargasses. En plus de constituer un danger pour la santé et un frein économique, celles-ci ont un impact négatif sur l'éducation en raison de la fermeture des lycées dont elles sont la cause.

La question cruciale de l'eau a les mêmes conséquences sur la communauté éducative.

Les conseillers s'inquiètent de la gestion des fonds européens censés bénéficier à l'ensemble du territoire, tous secteurs confondus. Les réajustements indiqués à ce sujet dans le BS 2018 font apparaître des dysfonctionnements dans ce domaine. Ils déplorent l'absence de réajustements dédiés exclusivement à la recherche sur le territoire.

Ils incitent la Région à intensifier ses efforts dans le domaine du désenclavement numérique. Un accès à l'internet haut débit sur l'ensemble du territoire guadeloupéen est absolument fondamental. L'accès à la connaissance en général et les formations à distance en particulier reposent sur cette possibilité.

### **Culture et patrimoine**

Le Budget Supplémentaire 2018 reste très modeste en matière d'investissement culturel malgré les 2.3 millions alloués pour la culture et le sport.

Tout comme les autres secteurs d'activités, la culture doit être structurée. Le Conseil Régional est dans son rôle quand il soutient la formation des hommes, la création d'infrastructures, quand il encourage la création et la diffusion artistique (à savoir la mobilité et l'exportation des œuvres et des artistes). Cela passe par le développement des industries culturelles et ainsi contribue au développement économique.

Le CCEE salue les efforts consentis par le Conseil Régional pour le soutien et le développement qu'il apporte dans le domaine culturel et pour la mise en œuvre de projets structurants, comme le Centre d'Art Contemporain et la Maison des grands sportifs guadeloupéens proposés par le CCEE qui a déjà réalisé un rapport conséquent sur ces projets.

Le CCEE note le crédit de 2.000.000 euros inscrit dans le BS pour le fonctionnement du Mémorial Acte. Il encourage le développement d'une politique tarifaire permettant au plus grand nombre et notamment aux enfants défavorisés d'y accéder, contribuant ainsi à la démocratisation culturelle.

**Le CCEE souhaite contribuer à l'édification d'une véritable politique** culturelle. Dans cette perspective, il a d'ores et déjà engagé une réflexion pour l'établissement d'un état des lieux des structures de formation, de création et de diffusion artistiques en Guadeloupe.

### **Environnement et cadre de vie**

Les dotations relatives aux investissements pour lesquels nous avons émis un avis au BP et lors de la présentation du PPI, gagneraient dans ce BS, à être confortées et renforcées particulièrement dans les domaines de l'Environnement et du Cadre de vie, cœur de compétence de la Région, chef de file de l'aménagement du territoire.

Concernant la gestion des Fonds Européens, le CCEE encourage la Région à développer l'accompagnement des porteurs de projets relatifs aux énergies renouvelables. Ce dispositif facilitera l'émergence d'investissements concourant au mix-énergétique de la Guadeloupe et l'atteinte à l'horizon 2030, comme le préconise le PPE, de solutions décarbonées

L'état de détérioration de notre **réseau routier** suscite l'inquiétude du CCEE, qui attire l'attention de l'Exécutif sur la qualité des ouvrages. Parallèlement aux reprofilages, échangeurs et opérations nouvelles, les conseillers pensent que l'entretien ne devrait pas être négligé.

Le CCEE reste fortement attaché à la création d'une **agence régionale de la biodiversité**. Aussi accueille-t-il très favorablement la présence d'une ligne budgétaire dans le BS pour sa préfiguration. Il approuve, par ailleurs, son intégration au comité technique de cette future agence.

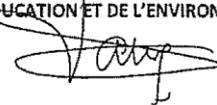
... / ...

Si l'effort est notable s'agissant de l'eau quoique demeurant en-deçà des besoins, un engagement pour la préservation de notre biodiversité et la protection des milieux marins est plus qu'indispensable sans obérer les responsabilités de l'Etat mises en cause par la CTAP.

Pour conclure, le CCEE considère, hormis certaines réalisations, que ce Budget Supplémentaire pourrait mieux répondre aux attentes de la transition écologique tout comme aux préoccupations de la population pour lesquelles le CCEE avait alerté lors de la dernière plénière sur le PPI.

**Basse-Terre, le 29 mai 2018**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DE LA CULTURE  
DE L'EDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT



Lucette VAIRAC